



Soirée repas dansant publique pour entreprise privé

Par **kishamy**, le **20/02/2019** à **08:49**

Bonjour,

Je suis actuellement en création d'entreprise (bar-restaurant), j'ai mon matériel CHR, mes licences et permis d'exploitation mais mon local, à l'heure actuelle, n'est pas aux normes pour recevoir du public, le coût de ces travaux est au dessus de mes moyens et la banque ne suit pas. Puis-je organiser une soirée repas dansant dans un autre lieu (type salle des fêtes) pour financer les travaux de mon local commercial en déclarant la soirée au préalable ?

En vous remerciant d'avance pour vos réponses, je vous souhaite une excellente journée.

Par **Tisuisse**, le **21/02/2019** à **07:09**

Bonjour,

C'est à vous d'étudier cela en demandant les autorisations administratives à votre mairie, en préfecture, auprès du fisc.